CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 février 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE: 15 Convocation du Conseil Municipal:

16/02/2023

L'an deux mil vingt et trois, le 21 février à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc POYADE, Maire.

Etaient présents : MM. POYADE, GOUTAGNY, FARGE, BOUARD, PERRET, THIOLLIER et JAY MMES GONNET-LEARD, ROCHETIN, CHAPELAND, CONSEILLON.

Etaient absents : MM. PONTONNIER - CHAMBON (pouvoir à C PERRET) et Mme GUILLOT (pouvoir à C JAY)- BERTHASSON (pouvoir à JL POYADE).

Secrétaire de Séance : MME ROCHETIN Françoise

2023-07

OBJET: subvention centre bourg

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet du centre bourg peut bénéficier d'une subvention au titre de la Région (FEDER) et du département.

Mr Saunier a travaillé sur le dossier et établi une présentation du projet avec un estimatif :

- Travaux préalables : 73 910 €

- Réseaux : 39 350 €

- Hall et belvédère : 324 000 €

Voirie : 235 945 €Jeux : 25 900€

- Plantations: 11 175 €

Soit un total 710 280 € HT soit 852 336 € TTC

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet et autorise Monsieur le maire à demander une subvention auprès de la Région et du département

Ont signé au registre tous les membres présents. Pour copie certifiée conforme. A Saint-Laurent La Conche, le 24 janvier 2023

Le Maire,

Jean-Luc POYADE

La secrétaire de séance AFrançoise ROCHETIN